

ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SUR LA COMMUNE.

Lorsqu'une association souhaite organiser une manifestation (autre qu'une compétition sportive) temporaire la voie publique, elle doit déclarer préalablement la manifestation envisagée au maire.

Tous cortèges, défilés et rassemblements, et, de façon générale, toutes manifestations sur la voie publique sont soumis à déclaration préalable à la mairie de la commune où la manifestation doit avoir lieu.

La déclaration préalable doit préciser :

- les coordonnées de l'association à l'initiative de la manifestation (nom, adresse, téléphone, nom et adresse du représentant légal),
- les nom, prénom, adresse (et moyens de contact : numéro de téléphone, adresse électronique) des personnes physiques en charge de l'organisation de la manifestation,
- l'objet de la manifestation,
- le ou les lieux de la manifestation,
- la date et les heures de début et de fin,
- l'itinéraire si la manifestation implique le déplacement de personnes (défilé, cortège),
- une estimation du nombre de participants attendus,
- le descriptif des dispositifs de sécurité mis en place,
- les particularités de la manifestation (déploiement de banderoles, installation d'une sonorisation, etc.).

Elle doit être signée :

- par le président ou par un membre de l'association ayant reçu délégation,
- et par 3 responsables de l'organisation de l'événement, domiciliés dans le département où a lieu la manifestation.

Modèle de déclaration modèle de déclaration préalable d'une manifestation sur la voie publique

[Nom, adresse et téléphone de l'association ou du collectif]

[Nom, adresse et téléphone de son représentant légal]

À [lieu] , le [date]

[Adresse de la mairie ou de la préfecture]

Madame ou Monsieur le Maire (ou Madame ou Monsieur le Préfet),

Je vous informe que l'association (ou le collectif) que je représente souhaite organiser [préciser le type d'événement] , sous l'appellation [indiquer le nom de l'événement] :

- le [date ou du ...] [au ...] [inclus,]
- à [lieu(x)]

Le bon déroulement de la manifestation requiert une occupation temporaire du domaine public par l'association (ou le collectif) :

- le [date ou du ...au ...inclus]
heure de début : [préciser l'heure]
heure de fin : [préciser l'heure]
- à l'endroit suivant (ou aux endroits suivants) :
place [s] : [préciser]
boulevard [s] /avenue [s] /rue [s] : [préciser]
parc [s] /jardin [s] : [préciser]
abords du [des] bâtiment [s] public [s] : [préciser]

J'estime le nombre maximum de personnes susceptibles d'être rassemblées au même endroit au même moment à [indiquer le nombre] .

Vous trouverez, ci-joint, la liste des personnes mandatées pour assurer la bonne organisation de l'événement, avec leurs nom, prénom, domicile et moyens de contact.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le Maire (ou Madame ou Monsieur le Préfet), l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association (ou le collectif), le Président [Prénom, Nom et signature]

Les responsables de l'organisation,

[Prénom, nom et signature d'un 1^{er} organisateur de l'événement habitant dans le département où a lieu la manifestation]

[Prénom, nom et signature d'un 2^e organisateur de l'événement habitant dans le département où a lieu la manifestation]

[Prénom, nom et signature d'un 3^e organisateur de l'événement habitant dans le département où a lieu la manifestation]